

## Régularisation pour lycéen

Par **mezian**, le **01/02/2014** à **19:47**

Bonjour,

Je m'apprête à déposer un dossier de régularisation au cours de ce mois soit 3 mois avant ma majorité en mai prochain.

Je suis entré en France au mois d'Aout 2013 pendant les vacances scolaires avec un visa Schengen de circulation, actuellement je suis scolarisé en classe de 1<sup>ère</sup> S, au lycée, mes résultats pour le 1<sup>er</sup> trimestre sont relativement acceptables avec une moyenne de 14,20 et félicitations, je suis délégué de classe et j'espère obtenir de meilleurs résultats au second trimestre.

Mon père est résident algérien depuis 1959, mes 2 frères aînés âgés de 34 et 33 ans ainsi que mes 2 sœurs âgées de 31 et 28 ans sont de nationalité Française et résident en région parisienne, je suis le seul à être né en Algérie (1996)

Pensez-vous que je puisse solliciter une carte vie privée et familiale, dois-je me faire accompagner éventuellement par un représentant associatif ? genre RESF ou par un de mes parents, prenez-vous en charge ce type de régularisation ?

Je réside actuellement à Aubervilliers, les démarches se feront elles à la préfecture de Bobigny ou à la sous-préfecture de Saint-Denis ?

Merci de votre aimable réponse et pour le site qui m'a été très utile par sa clarté.  
Mezian

Par **Marcus12t**, le **03/02/2014** à **15:17**

hello Mezian ,

Ce que je conseille c'est de te rendre sur le site de la prefecture de ta ville ( [ici](#) ) et prendre contact avec un conseiller téléphonique.

Par **mezian**, le **03/02/2014** à **23:41**

Merci Marcus pour le lien très utile.